

**Assemblée Générale Annuelle de SES
Jeudi 3 avril 2008 à 10 heures 30**

Point 2 de l'ordre du jour

Selon l'article 23 des statuts "Le président de l'Assemblée désigne un secrétaire. L'Assemblée choisit deux scrutateurs".

* * *

Agenda item 2

According to article 23 of the Articles of Incorporation "The Chairperson shall appoint a secretary. The Meeting shall appoint two scrutineers".

Assemblée Générale Annuelle de SES
Jeudi 3 avril 2008 à 10 heures 30

Point 3 de l'ordre du jour

Présentation par le Président du Conseil d'administration du rapport de gestion du Conseil pour l'année 2007

* * *

Agenda item 3

Presentation by the Chairman of the Board of Directors of the 2007 activities report of the Board.

Assemblée Générale Annuelle de SES
Jeudi 3 avril 2008 à 10 heures 30

Point 4 de l'ordre du jour

Une présentation sera donnée par le Directeur Général, Président du Comité Exécutif.

* * *

Agenda item 4

A presentation will be given by the President and CEO, Chairman of the Executive Committee.

Assemblée Générale Annuelle de SES
Jeudi 3 avril 2008 à 10 heures 30

Point 5 de l'ordre du jour

Une présentation sera donnée par le Directeur Financier, membre du Comité Exécutif.

* * *

Agenda item 5

A presentation will be given by the Chief Financial Officer, member of the Executive Committee.

Assemblée Générale Annuelle de SES
Jeudi 3 avril 2008 à 10 heures 30

Point 6 de l'ordre du jour

Présentation du rapport du réviseur d'entreprises.

* * *

Agenda item 6

Presentation of the audit report.

**Assemblée Générale Annuelle de SES
Jeudi 3 avril 2008 à 10 heures 30**

Projet de résolution se rapportant au point 7 de l'ordre du jour

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée d'approuver les comptes annuels et les comptes consolidés comme indiqués sous le point 6 de l'ordre du jour "Rapport du réviseur d'entreprises".

* * *

Draft resolution related to point 7 of the agenda

The Board of Directors proposes to the Meeting to approve the annual accounts and the consolidated annual accounts as shown under agenda item 6 "Presentation of the audit report".

Assemblée Générale Annuelle de SES Jeudi 3 avril 2008 à 10 heures 30

Projet de résolution se rapportant au point 8 de l'ordre du jour

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée d'approuver l'affectation du résultat net de l'exercice 2007 conformément aux indications figurant dans le tableau ci-joint, intitulé "Allocation of 2007 Profits", points 1, 3 et 5.

* * *

Draft resolution related to point 8 of the agenda

The Board of Directors proposes to the Meeting to approve the allocation of the 2007 profits according to the indications of the enclosed table entitled "Allocation of 2007 Profits", items 1, 3 and 5.

* * *

Tableau / Table : "Allocation of 2007 Profits"

			EU
1	2007 statutory net income of SES S.A. (unconsolidated) available for dividend		186,518,52
2	Statutory release from Legal Reserve ¹		2,520,50
	Available for distribution after statutory transfer from Legal Reserve		189,039,02
3	Payment of a dividend under Article 32:		
	Share	Dividend	
	Ordinary A shares	0.600	-
	Ordinary B shares	0.240	-
			-
4	Transfer from Other Reserves		66,980,20
5	Undistributed 2006 profits		0

¹ In accordance with Luxembourg legal requirements, a minimum of 5% of the yearly net profit is transferred to a legal reserve from which distribution is restricted. This requirement is satisfied when the reserve reaches 10% of the issued share capital. After the Class-C cancellation SES has more than needed in the reserve. Hence the release this time.

Situation des comptes de reserves / situation of the reserve accounts

A	<u>Movement on Other Reserves</u>		
	Other Reserves before proposed transfer		154,771,69
	Transfer from Other Reserves proposed above		-
	Other Reserves after proposed transfer		87,791,49
B	2007 <u>Consolidated</u> net income available for the shareholders of SES S.A.		403,957,04

Assemblée Générale Annuelle de SES
Jeudi 3 avril 2008 à 10 heures 30

Projet de résolution se rapportant au point 9 de l'ordre du jour

Le Conseil d'administration propose d'approuver la situation des comptes de réserves conformément aux indications figurant dans le tableau intitulé "Allocation of 2007 Profits", points 2 et 4 comme indiqué sous le point 8 de l'ordre du jour.

* * *

Draft resolution related to point 9 of the agenda

The Board proposes to the Meeting to approve the situation of the reserve accounts according to the indications on the table entitled "Allocation of 2007 Profits", items 2 and 4 as shown under agenda item 8.

**Assemblée Générale Annuelle de SES
Jeudi 3 avril 2008 à 10 heures 30**

Projet de résolution se rapportant au point 10 de l'ordre du jour

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée de donner décharge aux administrateurs.

* * *

Draft resolution related to point 10 of the agenda

The Board of Directors proposes to the Meeting to give discharge to the members of the Board.

**Assemblée Générale Annuelle de SES
Jeudi 3 avril 2008 à 10 heures 30**

Projet de résolution se rapportant au point 11 de l'ordre du jour

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée de donner décharge aux administrateurs de SES Europe S.A. société absorbée par SES.

* * *

Draft resolution related to point 11 of the agenda

The Board of Directors proposes to the Meeting to give discharge to the members of the Board of SES Europe S.A. a company absorbed by SES.

**Assemblée Générale Annuelle de SES
Jeudi 3 avril 2008 à 10 heures 30**

Projet de résolution se rapportant au point 12 de l'ordre du jour

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée de donner décharge au réviseur d'entreprises.

* * *

Draft resolution related to point 12 of the agenda

The Board of Directors proposes to the Meeting to give discharge to the auditor.

Assemblée Générale Annuelle de SES
Jeudi 3 avril 2008 à 10 heures 30

Projet de résolution se rapportant au point 13 de l'ordre du jour

Election statutaire du réviseur d'entreprises pour l'année 2008 et fixation de sa rémunération.

Le Conseil propose de réélire Ernst & Young comme réviseur d'entreprises pour l'année 2008.

Le Comité d'Audit a approuvé le budget des frais et honoraires pour le réviseur d'entreprises.

* * *

Draft resolution related to point 13 of the agenda

Appointment of the auditor for the year 2008 and determination of its remuneration.

The Board proposes to re-appoint Ernst & Young as external auditors for the year 2008.

The Audit Committee has approved the budget for the external auditor's fees.

Assemblée Générale Annuelle de SES
Jeudi 3 avril 2008 à 10 heures 30

Projet de résolution se rapportant au point 14 de l'ordre du jour

Résolution permettant à la Société l'acquisition de ses propres FDRs et/ou actions A et B

L'assemblée générale des actionnaires autorise le Conseil d'administration, avec faculté de délégation au Comité Exécutif, à acquérir des actions de la catégorie A, et/ou de la catégorie B émises par la Société et/ou des *FDRs* émis par la BCEE sur base d'actions de la catégorie A de la Société en respectant les conditions fixées par la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, concernant les sociétés commerciales ("LSC") relatives au rachat d'actions propres par une société anonyme ou à en faire acquérir par d'autres sociétés du groupe telles que visées par l'article 49bis LSC. Les actions de la catégorie A et/ou les *FDRs* pourront être acquis soit par des achats en bourse, soit en bloc, soit de gré à gré au prix du marché en vigueur à ce moment là ou à un prix inférieur. Les actions de la catégorie B pourront être acquis de gré à gré à un prix équivalent à 40% du prix du marché en vigueur des *FDRs*.

Les *FDRs* acquis par la Société pourront ou ne pourront pas être ultérieurement convertis en actions de la catégorie A et pourront être conservés ou cédés ou annulés ou utilisés à toutes autres fins utiles que le Conseil d'administration estime recommandables pour la Société. Les actions de la catégorie A acquises par la Société pourront ou ne pourront pas être ultérieurement converties en *FDRs* et pourront être conservées ou cédées ou annulées ou utilisées à toutes autres fins utiles que le Conseil d'administration estime recommandables pour la Société. Les actions acquises de la catégorie B pourront être annulées, conservées, cédées ou utilisées à toutes autres fins utiles que le Conseil d'administration estime recommandables pour la Société. Toute annulation d'actions est sujette à une résolution des actionnaires de la Société dans une réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire à convoquer par le Conseil d'administration.

L'autorisation est valable (a) pour une période de dix-huit mois à compter de la date de la présente résolution ou (b) jusqu'à la date de son renouvellement ou de son extension par l'assemblée générale des actionnaires si la date d'expiration de cette période est postérieure.

La Société respectera les restrictions prévues par la LSC concernant le rachat d'actions propres de sorte que le nombre des actions rachetées combiné avec les actions sous-jacentes aux *FDRs* rachetés ne dépasse à aucun moment 10% du nombre total des actions émises par la Société.

La contre-valeur d'acquisition des actions de la catégorie A, et/ou des *FDRs* ne pourra pas être inférieure à 12 EUR ni supérieure à 22 EUR par action de la catégorie A, et/ou par *FDR*. La contre-valeur d'acquisition des actions de la catégorie B ne pourra pas être inférieure à 4.8 EUR ni supérieure à 8.8 EUR par action de la catégorie B.

Assemblée Générale Annuelle de SES
Jeudi 3 avril 2008 à 10 heures 30

La Société pourra décider d'acquérir uniquement des titres d'une ou de deux des catégories d'actions, mais devra respecter le principe de l'égalité de traitement des actionnaires à l'intérieur de chacune de ces catégories d'actions.

Tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'administration, avec faculté de délégation au Comité Exécutif, en vue d'assurer l'exécution de la présente autorisation.

Assemblée Générale Annuelle de SES
Jeudi 3 avril 2008 à 10 heures 30

Draft resolution related to point 14 of the agenda

Resolution on Company acquiring FDRs and/or own A- and B-shares

The General Meeting of Shareholders authorizes the Board of Directors, with full power of delegation to the Executive Committee, to purchase A-, and/or B-shares issued by the Company and/or FDRs issued by BCEE with respect to A-shares of the Company in accordance with the conditions set forth by the law of August 10, 1915, as amended, on commercial companies (the "Companies' Act") regarding the repurchase of own shares by a *société anonyme*, or to have them purchased by other companies of the Group according to the definition of article 49bis of the Companies' Act. The A-shares and/or the FDRs shall be purchased either on the stock-exchange, or by block trade or by mutual agreement at the then current market price or lower. The B-shares shall be purchased by mutual agreement for a price equivalent to 40% of the then current market price of FDRs.

The FDRs repurchased by the Company may or may not be converted into A-shares and, as the case may be, be kept or sold or cancelled or used for such legitimate purposes as the Board deems advisable. The A-shares repurchased by the Company may or may not be converted into FDRs and, as the case may be, be kept or sold or cancelled or used for such legitimate purposes as the Board deems advisable. The B-shares repurchased by the Company shall be subsequently cancelled, kept, sold or used for such legitimate purposes as the Board deems advisable. Any cancellation of shares shall be subject to approval by the shareholders of the Company taken in an Extraordinary General Meeting of Shareholders to be convened by the Board.

The authorization is valid for the longer of (a) a period of eighteen months from the date of this resolution or (b) the duration of such further period beyond those eighteen months for which it is renewed or extended by the General Meeting of Shareholders.

The Company shall respect the restrictions imposed by the Companies' Act regarding the repurchase of own shares in a manner that the number of the shares repurchased combined with the number of shares underlying the repurchased FDRs will not exceed at any moment 10% of the total number of shares issued by the Company.

The purchase price of the A-shares and/or FDRs shall not be lower than EUR 12 or higher than EUR 22 per FDR or A-share. The purchase price of the B-shares shall not be lower than EUR 4.8 or higher than EUR 8.8 per B-share.

The Company may decide to purchase only shares of one or two of the existing categories, but will need to conform with the principle of equal treatment of shareholders within each category of these shares.

All powers are granted to the Board of Directors, with full power of delegation to the Executive Committee, to execute the present authorization.

Assemblée Générale Annuelle de SES
Jeudi 3 avril 2008 à 10 heures 30

Renouvellement du Conseil d'administration:
Point 15 a de l'ordre du jour

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée de fixer le nombre des membres du Conseil d'administration à 17.

* * *

Renewal of the Board of Directors:
Draft resolution related to point 15 a of the agenda

The Board of Directors proposes to the Meeting that the Board of Directors should be composed of 17 members.

Assemblée Générale Annuelle de SES
Jeudi 3 avril 2008 à 10 heures 30

Renouvellement du Conseil d'administration:
Point 15 b de l'ordre du jour

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée de fixer la durée du mandat des membres du Conseil pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en l'an 2011.

* * *

Renewal of the Board of Directors:
Draft resolution related to point 15 b of the agenda

The Board of Directors proposes to the Meeting to fix the duration of the mandate of the members of the Board for a period ending with the Annual General Meeting in the year 2011.

Assemblée Générale Annuelle de SES
Jeudi 3 avril 2008 à 10 heures 30

Renouvellement du Conseil d'administration:
Point 15 c de l'ordre du jour

En vertu de l'article 9 des statuts, le Comité de Nomination propose à l'assemblée la liste suivante de candidats pour élection au Conseil d'administration.

Il sera demandé à l'assemblée d'élire 11 administrateurs représentant les actionnaires de la catégorie A et 6 administrateurs représentant les actionnaires de la catégorie B.

* * *

Renewal of the Board of Directors:
Draft resolution related to point 15 c of the agenda

In accordance with article 9 of the Company's articles of incorporation, the Nomination Committee proposes the following list of candidates for election to the Board.

The meeting will be asked to elect 11 Directors representing the shareholders of class A and 6 Directors representing the shareholders of class B.

Liste de candidats représentant les actionnaires de la catégorie A

List of candidates representing shareholders of category A

Mr. Marcus Bicknell, Administrateur, New Media Foundry Ltd, Homefarm Orchard, Threehouseholds, Chalfont Saint Giles, Buckinghamshire HP8 4LP, Royaume Uni

Mme Bridget Cosgrave, Avenue Hamoir 7, 1180 Bruxelles, Belgique

Mr. Hadelin de Liedekerke Beaufort, Administrateur Santander Telecommunications, 20, avenue de Florimont, 1006 Lausanne, Suisse

Mr. Jacques Espinasse, Résidence Ascot, Avenue Louise n° 541, 1050 Bruxelles, Belgique

Assemblée Générale Annuelle de SES
Jeudi 3 avril 2008 à 10 heures 30

Mr. Bob Ross, 34 Beach Walker Road, Amelia Island, Florida, 32034, Etats-Unis d'Amérique

Mr. Luis Sanchez-Merlo Président du Conseil d'administration Lantana Capital S.A. Antonio Maura 9, 42, 28014, Madrid, Espagne

Mr. Christian Schaack Directeur Général Fortis Banque, 29, rue de Scheuerhof, L – 5412 Canach

Mr. Terry Seddon, Norton Disney Lodge, Newark Road, Norton Disney, Lincoln LN6 9JP, Royaume Uni

Mr. Marc Speeckaert, Directeur Général Sofina, 201, avenue Albert, 1190 Bruxelles, Belgique

Mr. Gerd Tenzer, Lindenweg 8, 53545-Linz am Rhein, Allemagne

Mr. François Tesch, Administrateur Délégué, Luxempart, 45A, rte de Bettembourg, L – 1899 Kockelscheuer

Liste de candidats représentant les actionnaires de la catégorie B

List of candidates representing shareholders of category B

Mr. Jean-Claude Finck, Directeur Général de la BCEE, 3, Sonnestrooss, L - 2899 Foetz

Mr. Gaston Reinesch, Président de la SNCI, 7, Val de Aulnes, L - 3811 Schifflange

Mr. Victor Rod, Président du Commissariat aux Assurances, 8, rue Victor Beck, L - 1223 Howald

Mr. Georges Schmit, Vice-Président de la SNCI, 35, Op der Strooss, L - 7650 Heffingen

Mr. René Steichen, Avocat à la Cour, 36, rue Clairefontaine, L - 9201 Diekirch

Mr. Jean Paul Zens, Premier Conseiller de Gouvernement, 16, rue des Marguerites, L – 2127 Luxembourg

Assemblée Générale Annuelle de SES
Jeudi 3 avril 2008 à 10 heures 30

Renouvellement du Conseil d'administration:
Point 15 d de l'ordre du jour

Le Conseil d'administration propose de fixer la rémunération des membres du Conseil comme suit:

Pour chaque assistance à une séance du Conseil d'administration ou d'un des comités que le Conseil instituera, les administrateurs recevront une indemnité de 1.600 EUR. Cette indemnité est la même pour les Vice-Présidents et le Président.

Un administrateur qui participera par téléphone à une séance du Conseil d'administration ou d'un comité que le Conseil instituera touchera une indemnité de 800 EUR pour cette séance.

Chaque membre du Conseil d'administration aura droit à une indemnité fixe de 40.000 EUR par an, indépendamment du nombre de présences aux séances. Cette indemnité est de 48.000 EUR par an pour les Vice-Présidents et de 100.000 EUR par an pour le Président.

Un administrateur, autre que le Président du Conseil d'administration, qui sera Président d'un comité instauré par le Conseil touchera une indemnité supplémentaire de 8.000 EUR par an.

Tous les montants contenus dans la présente résolution s'entendent net de retenue à la source luxembourgeoise sur la rémunération des administrateurs.

* * *

Assemblée Générale Annuelle de SES
Jeudi 3 avril 2008 à 10 heures 30

Remuneration of the Board of Directors:
Draft resolution related to point 15 d of the agenda

The Board of Directors proposes to the Meeting to determine the remuneration of the Directors as follows:

For the attendance at a meeting of the Board of Directors or of a committee set up by the Board, the Directors shall receive a remuneration of 1,600 EUR. This remuneration is the same for the Vice-Chairmen and the Chairman.

A Director participating by telephone at a meeting of the Board or of a committee set up by the Board, shall receive a remuneration of 800 EUR for that meeting.

Each Director shall receive a remuneration of 40,000 EUR per year, regardless of the number of attendances at meetings. The Vice-Chairmen shall receive 48,000 EUR per year and the Chairman of the Board shall receive 100,000 EUR per year.

A Director, other than the Chairman of the Board of Directors, chairing one of the committees set up by the Board shall receive an additional remuneration of 8,000 EUR per year.

All the amounts contained in the present resolution will be net of any Luxembourgish withholding tax on directors fees.